

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

.....
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

035
DECRET D/2020/...../PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE DE
LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la constitution ;

Vu la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation générale de l'Administration publique ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, portant Nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant Nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/ 214/PRG/SGG du 07 novembre 2018, portant Attributions et organisations du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;

DECRETE :

Article 1 : Les hauts cadres, dont les noms suivent, sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Secrétaire Général : **Nawa Damey**, confirmé ;

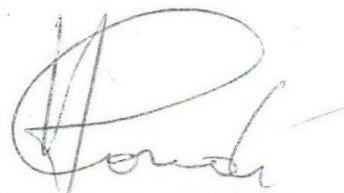
2. Chef de Cabinet : Mme **Adama Dian Barry**, Contrôleur général de Police, matricule 179419Y, précédemment Conseillère chargée de mission ;
3. Conseiller Principal : M. **Fodé Shapo Touré**, Contrôleur Général de Police, confirmé ;
4. Conseiller Juridique : M. **Mamadi Diakité**, Juriste, matricule 245 337 X, confirmé ;
5. Conseiller chargé à la Police : M. **Hamidou Sarr**, Contrôleur général de Police, confirmé ;
6. Conseiller chargé à la protection civile : M. **Mohamed Lamine Goubi Sow**, Contrôleur général de Police, confirmé ;
7. Président de la Commission administrative : **Ibrahima Sory Condé**, Commissaire divisionnaire, Matricule 191781G, précédemment Président du Conseil de discipline ;
8. Conseiller chargé de missions : M. **Sacko Moussa Camara**, Contrôleur général de Police, Matricule 158885B, précédemment Directeur de l'Ecole Nationale de la Police et de la Protection Civile ;
9. Inspecteur général des services de police et de protection civile : M. **Sékou Mara**, Contrôleur Général, Matricule 175810L, précédemment Coordonnateur Général des Brigades Anti Criminalité ;
10. Inspecteur Général adjoint des services de police et de protection civile : **Mamadou Diouldé Bah**, contrôleur général de Police, confirmé ;
11. Directeur du Bureau de stratégie et de développement : M. **Mamadou Camara Paye**, Commissaire divisionnaire de Police, confirmé ;
12. Directeur adjoint du bureau de stratégie et de développement : M. **Valentin Haba**, confirmé ;
13. Directeur du Service de modernisation des systèmes Informatiques : M. **Moussa Laye Diarra**, Commissaire divisionnaire de police, confirmé ;
14. Directeur général adjoint de modernisation des systèmes Informatiques : M. **Mamadouba Yansané**, commissaire divisionnaire de police, confirmé ;
15. Directeur du service de coopération et des Relations Extérieures : M. **Makan Camara**, commissaire de police, confirmé ;
16. Directeur adjoint du service de coopération et des Relations Extérieures : M. **Boubacar Thiam**, commissaire divisionnaire de Police, confirmé ;
17. Directeur du Service de Transmission : M. **Yèkè Béréte**, Contrôleur général de Police, confirmé ;
18. Directeur des Services de Santé de la Police et de la Protection civile : Dr **Aboubacar Doumbouya**, médecin, confirmé ;

19. Directrice adjointe des Services de Santé de la police et de la Protection Civile, : Mme **Barry Aïssatou Diouldé**, Commissaire Principale de Police, confirmée ;
20. Directeur du Service de Communication et de la Relation Publique : M. **Issiaga Sylla**, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, précédemment Attaché de Cabinet au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation professionnelle, de l'Emploi et du Travail ;
21. Directeur adjoint du Service de Communication et de la Relation Publique : M. **Mory Kaba**, Commissaire de Police, confirmé ;
22. Coordinateur des Brigades anti-criminalité : M. **Idrissa Camara**, Commissaire Principal, Matricule 142954B, précédemment Commissaire central de Gbessia ;
23. Directeur Central de la Sécurité Publique : M. **Cheick Mohamed Keita**, Commissaire Divisionnaire, Matricule 198045X, précédemment Directeur Régional Adjoint de la Police de Conakry ;
24. Chef Sûreté Adjoint de la ville de Conakry : M. **Bernard Kamano**, précédemment Commissaire Central Adjoint de Ratoma ;
25. Directeur de l'Agence Nationale de Gestion des Crises et Catastrophes : M. **Théa Michel**, Matricule 208045 V, confirmé ;
26. Directeur Général de l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs : M. **Ousmane Fofana**, Matricule 187113 A, Contrôleur général de Police, confirmé ;
27. Directrice Générale adjointe de l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs : Mme **Marie Gomez**, commissaire divisionnaire de Police, confirmée ;
28. Directeur Général du Fonds Social de la Police et de la Protection Civile : M. **Fanta Oulen Bakary Camara**, Contrôleur général de Police, confirmé ;
29. Directeur Général adjoint du Fonds Social de la Police et de la Protection Civile : M. **Amadou Bailo Diallo**, Commissaire Divisionnaire de Police, Matricule 267783E, précédemment Directeur Adjoint de l' l'Agence Nationale de Gestion des Crises et Catastrophes ;
30. Président du Conseil de discipline : M. **Mohamed Lamine Nabé**, précédemment Directeur Général Adjoint de l'Ecole Nationale de la Police et de la Protection Civile ;
31. Directeur de l'Ecole National de la Police et de la Protection Civile : M. **Siba Albert Toupou**, précédemment Directeur Adjoint à la Direction Nationale de la Police Nationale ;

32. Directeur Adjoint de l'Ecole National de la Police et de la Protection Civile :
M. Hamady Diakité, précédemment Commissaire central à Boffa ;
33. Attaché de Cabinet : **M. Mory Kaba**, Gestionnaire ;
34. Directeur Général de la Police Nationale : **M. Ansoumane Camara**,
Inspecteur Général de Police, confirmé ;
35. Directeur Général Adjoint à la Direction Générale de la Police Nationale : **M. Mamadou Camara**, précédemment Directeur Central de la Sécurité Publique ;
36. Directeur Général du Renseignement intérieur : **M. Zakaria Cissé**,
Contrôleur général, confirmé ;
37. Directeur Général Adjoint du Renseignement Intérieur : **M. Alphonse Loua**,
Commissaire divisionnaire, confirmé ;
38. Directeur Général de la Protection civile : **M. Moussa Camara**, confirmé ;
39. Directeur Général Adjoint de la Protection Civile : **M. Ibrahima Kalil Soumah**, Commissaire divisionnaire, confirmé ;

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 29 JAN 2020



Professeur Alpha CONDE